
RAPPORT D'ORIENTATION DU SG

AUTRANS le 26 septembre 2013

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence à ce congrès, du soutien et de la confiance que vous continuez à porter à Solidaires I.D.D.

Je regrette simplement que, dans ce contexte si particulier et unique, vous ne soyez pas plus nombreux en face de moi, mais comme le dit le proverbe : les absents ont toujours tort.

J'ai accepté lors du conseil syndical des 18 et 19 septembre 2012 de succéder à Jean-Pierre au poste de secrétaire général suite à un vote à l'unanimité du conseil.

Ce rapport d'orientation sera articulé autour de trois axes :

- le contexte politique actuel et la poursuite du démantèlement des services publics
- les élections professionnelles de 2011 et de 2014
- l'avenir de Solidaires I.D.D.

Le contexte actuel est particulier et unique car il s'agit clairement, sans langue de bois, d'aborder la fin annoncée et programmée du service public à la française partout reconnu et envié de par le monde.

Après les attaques incessantes de la fonction publique et de ses serviteurs sous l'aire Sarkozy, le changement de Président de la République et de majorité politique intervenu en mai 2012 pouvait nous laisser entrevoir, si ce n'est une révision totale des politiques publiques, tout au moins une approche plus réfléchie et plus lisible de la révision générale des politiques publiques et plus généralement, pour les citoyens, un espoir de prise en compte de l'aspect social de leurs difficultés quotidiennes.

En effet, les Français ont élu un candidat de gauche, du moins affiché comme tel, pour qu'il applique une politique de gauche.

Or, l'équité du citoyen, la justice sociale, déjà bafouées par son prédécesseur continuent de l'être et les fossés de tous ordres, culturels, pécuniaires, etc., entre les pauvres et les riches, entre « les socialement établis » et les asociaux dont on ne cherche pas à savoir pourquoi ils en sont arrivés là, se transforment en canyons infranchissables.

Cette situation risque à terme de ramener à des périodes bien sombres de notre histoire.

Pour nous fonctionnaires, l'espoir de reconnaissance que nous pouvions attendre, s'est immédiatement transformé en grande désillusion. La RGPP et son pendant la Réate rejetées par tous, citoyens et agents de l'état, se sont transformées en « Modernisation de l'Action Publique » (MAP) et sont poursuivies sans état d'âme par ceux-là même qui les dénonçaient vigoureusement.

Les regroupements de services et de missions, tout aussi irréfléchis qu'avant, continuent sur un rythme effréné.

Certains rapports commandés par le gouvernement comme le rapport Lambert/Boulard préconisent même l'achèvement de « l'œuvre Sakozienne ».

Je vous propose quelques morceaux choisis de ce rapport pour illustrer mes propos.

Ces deux personnages illustres de la France des grands corps d'état sont connus pour leur attachement au néolibéralisme, A. Lambert notamment qui fût l'un des premiers à prôner la suppression du fonctionnariat à vie. Ancien ministre du budget, co-fondateur de la LOLF, maire d'Alençon à l'époque du démantèlement de Moulinex, il a laissé faire, sans lever le petit doigt, le patron de l'époque (Pierre Blayau mis en examen par la suite pour banqueroute) jeter à la rue plus de 2 500 salariés. Quant à Jean-Claude Boulard, énarque de « gauche » il a, parfois sans délai, sans autorisation, sans schéma directeur préalable et sans étude d'impact, autrement dit en s'asseyant sur toutes les réglementations et autres normes, pris des décisions parfois utiles et souvent moins utiles à ses concitoyens.

Que préconisent-ils dans leur rapport ?

De manière générale :

- alléger le stock en interprétant, abrogeant, adaptant, et revisitant normes et réglementations. Pour ce faire, ils suggèrent au Premier ministre d'établir une instruction sur l'Interprétation Facilitatrice des Normes (IFN) qui doit toucher tous les domaines (urbanisme, espèces protégées, accessibilité, sites et monuments classés, études d'impact, etc.)
- Maîtriser le flux ou comment arracher les normes du désordre dans lequel elles prospèrent en considérant :
 - que la norme est un sujet sociétal, politique et économique avant d'être un sujet de droit
 - que pour traiter de l'intempérance normative il faut considérer le sujet sous un angle qui ne se limite pas à l'approche juridique
 - que le traitement de l'intempérance normative est la condition nécessaire au rétablissement de la compétitivité économique autant que de nos finances publiques.

En fait, ils font le choix de l'accompagnement (conseil) des entreprises, « de passer du contrôle de légalité au conseil en interprétation », au détriment du contrôle par l'Etat qui empêcherait les initiatives, favoriserait le corporatiste « style ancien régime » et bloquerait la compétitivité.

POUR LA BRANCHE INDUSTRIE :

1. Désigner les préfets de départements pour l'interprétation des normes.
2. Neutraliser un foyer d'interprétation rigide des normes en transférant la compétence d'interprétation des DREAL vers les DDT.

Extraits du rapport :

La remontée en région de l'exercice déconcentré des compétences de l'État a provoqué l'apparition d'une nouvelle puissance émettrice d'avis et d'interprétation des normes : la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement mieux connue sous le sigle de DREAL. Une quasi "personne morale" est née comme le révèle l'usage d'expressions qui se répandent comme :

- *Quel est l'avis de la DREAL ?*
- *Quelle est la position de la DREAL ?*
- *La DREAL n'est pas favorable.*

S'ajoutent avec la montée des pénuries de moyens, de nouvelles formules comme :

- *La DREAL n'a pas le temps de vous répondre.*
- *L'affaire est en cours. Elle est à l'instruction.*

La circulaire du 11 février 2013 émanant du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie relative à la feuille de route des services déconcentrés dans le domaine de l'eau, de la biodiversité et du paysage pour la période 2013-2014, confirme la consolidation de cette nouvelle entité.

La circulaire en parle en ces termes : « les DREAL, responsables opérationnels du programme paysage eau biodiversité veillent tout particulièrement à l'adéquation entre missions et moyens de leur zone de gouvernance.

Les DREAL gouvernent. Hallucinant ? Où sont passés les Préfets de Région ?

En vérité, l'État se trouve devant un vrai choix quant à son visage déconcentré :

- *soit celui de la recentralisation avec des directions régionales sous influence des directions centrales des Ministères.*
- *soit celui de la proximité avec les Préfets de départements.*

À un moment où les territoires, avec le projet de loi sur la décentralisation, entendent surtout parler région et métropole, il serait opportun que l'État soucieux de proximité et de simplicité réaffirme l'importance de l'échelon départemental.

En cohérence à notre proposition tendant à donner au Préfet du département le rôle d'interprétation des normes, nous conseillons vivement que la compétence en matière d'avis et d'interprétation sur les normes d'environnement, d'urbanisme et d'aménagement de l'espace soit transférée des DREAL aux Directions Départementales du Territoire.

3. DANS LE DOMAINE DE L'ÉTUDE D'IMPACT

En vertu de l'article R.122.3 – I du Code de l'Environnement, pour les projets relevant d'un examen au cas par cas en application de l'article R. 122-2, l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement défini à l'article R. 122-6 examine, au regard des informations fournies par le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage, si le projet doit faire l'objet d'une étude d'impact.

Là encore, pour l'examen au cas par cas, de la nécessité de l'étude d'impact, l'autorité dispose d'un pouvoir d'appréciation lui permettant d'être plus ou moins facilitatrice d'un projet.

4. DANS LE DOMAINE DES CONTRÔLES

Les instructions sur les contrôles constituent des normes conduisant à des freinages et même à des blocages. A un moment où la tendance est à la domination des contrôleurs et des censeurs sur les acteurs, il est urgent de rééquilibrer nos procédures en faveur des acteurs.

En conclusion pour eux « Continuer de regarder simplement l'intempérance normative comme une scorie agaçante de notre fonctionnement démocratique menace insidieusement mais réellement l'avenir de notre pays, de nos institutions, de notre société ».

oOo

Ce rapport, s'il venait à être suivi, serait non seulement la fin de toute prérogative de contrôles pour la protection des biens et des personnes (branche industrie), mais aussi la fin du service public équitable puisque livré à l'interprétation des préfets de départements et, pour finir, il mettrait le fonctionnaire en danger qui devra adapter, interpréter... normes et réglementations, ce qui se révèle être l'antithèse de l'éthique d'un serviteur de l'Etat.

Son application à la lettre annoncerait la fin du service public à la française et ferait la part belle à toute sorte de dérives, que nous avons déjà constatées cette année avec le scandale de la viande de cheval dû en grande partie à l'éclatement de la DGCCRF.

Que dire de la lutte contre la fraude fiscale qui, au bas mot, rapporterait plus de 65 milliards d'euros, et qui règlerait à la fois le déficit de notre système de retraites, celui de la sécurité sociale et permettrait une véritable relance de notre économie, quand on sait que l'un des plus grands fraudeurs (et menteur) de France était au pilotage de cette action.

Pendant ce temps-là des hôpitaux se déclarent en faillite et manque de lits pour accueillir les malades, des prisons surchargées ont déjà consommé leur budget annuel et fonctionnent au jour le jour (ex : DOUAI), le Premier Ministre ne lâche pas son projet inutile et dispendieux d'aéroport à Notre Dame des Landes, une loi sur la décentralisation (qui transfère une partie du pouvoir de l'état aux politiques locaux) est en projet et on prépare une nouvelle réforme des retraites « pour sauver le système par répartition ».

Alors que les multinationales et leurs actionnaires se gavent toujours plus de millions et de milliards d'euros, on propose aux français d'en bas de travailler plus longtemps pour gagner moins sous prétexte qu'ils vivent plus longtemps. Peut-être mais dans quel état physique !

Allons-y pour les surenchères. Aujourd'hui, pour les plus jeunes générations le gouvernement préconise 43 ans de cotisations. Pour des actifs qui ont commencé en moyenne à 23, 24 ans cela porte l'âge de la retraite à 66, 67 ans, voire plus.

Ce que la droite n'a pas osé faire le PS le fait ! Mais déjà des voix, celles du MEDEF, mais aussi de responsables de droite (Copé) en demandent encore plus. Pourquoi ne pas porter la durée de cotisation à 45 ans, l'âge de la retraite à 65 ans, « revisiter » le code du travail et le statut de la fonction publique pour que la retraite se traite par branches ...

Jusqu'où iront-ils si nous ne sommes pas plus nombreux dans la rue que le 10 septembre dernier. Quel monde voulons-nous pour les générations futures ?

Celui de la finance internationale au bon vouloir duquel les politiques se plient de bonne grâce ?

Rappelons-nous les propos de notre président quand il était candidat jurant ses grands dieux qu'il en finirait avec elle. Depuis, il s'en est accommodé pour ne pas dire qu'il a perdu la bataille sans la mener ? L'Europe, celle que nous avons, pas la nôtre, veille.

Après ce décor planté, que je reconnais volontiers peu engageant pour nos concitoyens et pour nous fonctionnaires, un peu d'espoir et un énorme challenge à relever celui des élections professionnelles.

La nouvelle loi sur le dialogue social dans la fonction publique sortie opportunément avant les élections professionnelles dans la fonction publique d'état d'octobre 2011 et, pour tout dire, initiée pour défavoriser les plus petites structures syndicales, fussent-elles représentées au conseil supérieur de la fonction publique, n'a pas permis à l'union syndicale Solidaires, qui a malgré tout bien résisté, de progresser.

En octobre 2011 donc, pour revenir à Solidaires I.D.D. malgré des résultats en nette progression le syndicat a perdu la plupart de ses droits propres.

En effet, les voix et sièges obtenus dans les CAP, en regard de la loi sur le dialogue social dans la FP, ne donnent plus de droits syndicaux ni sur le plan pécuniaire ni sur le plan du crédit temps syndical (CTS) ex DAS, les droits syndicaux étant uniquement octroyés en fonction des résultats obtenus aux élections des comités techniques ministériels et attribués aux fédérations syndicales ministérielles.

Le seul bénéficiaire de ces élections pour Solidaires I.D.D. a été d'affirmer sa présence à la fois dans les CAP des TM et des TSIM côté industrie et dans celle des Contrôleurs des Transports Terrestres côté MEDDE, ce qui a notamment permis à Solidaires I.D.D. de négocier au mieux la fusion des corps des TM et des TSIM et l'intégration du nouveau corps des TSEI dans le nouvel espace statutaire de la catégorie B.

Pour le reste, Solidaires Environnement a raté un siège au CTM du MEDDE de quelques voix avec une progression intéressante qu'il faudra exploiter pour les élections de 2014 et Solidaires Finances a conservé sa place de deuxième fédération syndicale aux ministères économique et financier.

Le cap des élections de 2011 passé, un autre challenge encore plus déterminant pour Solidaires I.D.D., mais aussi pour ses fédérations d'appartenance et sans doute plus encore pour l'Union Syndicale Solidaires se profile déjà : Je veux parler des élections professionnelles générales dans les trois fonctions publiques programmées en fin de l'année 2014, c'est à dire demain.

Pour Solidaires I.D.D. et pour toutes les organisations syndicales FP membres de l'Union Syndicale Solidaires l'enjeu est de taille puisque c'est tout simplement l'avenir de ce syndicalisme inter catégoriel, de combat, de proximité qui est en jeu. En effet, les organisations syndicales qui ne dépasseront pas les 10 % de voix dans les trois fonctions publiques ne seront plus dites représentatives et à ce titre perdront la majorité de leurs droits syndicaux.

Inutile de dire que sans droits (financiers et en décharges d'activité) l'action syndicale et son développement sont quasiment impossibles.

Pour éviter cela nous devons poursuivre et amplifier notre engagement militant et le premier est d'assurer l'avenir de Solidaires I.D.D.

Le congrès de l'Union Syndicale Solidaires, qui s'est déroulé en juin 2011 à Villefranche sur Saône, a permis de confirmer le développement de notre union puisque Solidaires progresse aussi bien dans le privé que dans le public et que le nombre de ses adhérents a dépassé les 100 000. Ce congrès a été aussi l'occasion de mesurer son évolution par de nouvelles créations de Solidaires locaux et de bons résultats aux élections.

Notre responsabilité est donc totalement engagée dans ce processus électoral.

N'ayons pas peur d'afficher nos opinions, ni de présenter, en tout lieu et en toute occasion, les idées que nous défendons : solidarité, justice sociale, équité. Ce sont des valeurs justes et incontestables, c'est leur interprétation qui en est malsaine.

Au-delà du discours et des idées politiques de ses militants, Solidaires I.D.D. reste et restera toujours dans son rôle de syndicat et exclusivement de syndicat, mais proposera sans relâche une autre forme de syndicalisme : ouvert, combatif, inter catégoriel, inter pro, de proximité.

Notre vie est jalonnée d'actes civiques, voter en est un, adhérer à une organisation syndicale en est un autre.

N'hésitons pas à nous engager pour ne pas avoir honte : La passivité est mortelle ! Elle conduit souvent à l'indifférence et à perdre le sens de la vie.

Dès maintenant et jusqu'à la date des élections de 2014 encourageons, persuadons nos collègues, nos sympathisants de voter et de voter Solidaires.

Au-delà de ces élections, Solidaires I.D.D. doit aussi poursuivre son engagement dans le développement des fédérations dont il est membre, notamment au sein des ministères nouvellement créés et en particulier au MEDDE.

Pour ce faire, même si cela coûte en temps, en militants, et c'est un débat que nous avons eu en conseil syndical, même si le parcours est semé d'embûches et de « peaux de bananes » quelquefois déposées en travers du chemin par des camarades d'autres OS, nous devons nous investir car je suis convaincu que c'est la seule voie possible pour Solidaires I.D.D.

Il me paraît tout aussi indispensable de continuer à participer au développement de notre fédération syndicale de tutelle « finances », Solidaires Finances, celle-là même qui nous a accueillis à bras ouverts en 1999, celle-là même qui nous a permis d'évoluer, celle-là même qui nous a émancipés, celle-là même qui nous a appris qu'au-delà des luttes syndicales, les valeurs d'amitiés et de convivialité permettent aussi un enrichissement collectif et individuel.

Que le temps passe vite ! Mais les plus anciens militants se souviennent que, déjà, à l'époque le GNAPET avait son destin en main et qu'il avait fait le bon choix.

Il n'en demeure pas moins que ce combat pour la survie n'a jamais cessé d'être d'actualité, certains militants « s'usent », d'autres vieillissent et font très justement valoir leur droit à la retraite et comme dans la doctrine « sarkosienne », reprise à la lettre par notre « Président normal », il faut faire toujours plus avec moins de moyens. Mais contrairement à ce que veulent faire croire les politiques aux citoyens, il est difficile, voire quasiment impossible, pour les membres du bureau de Solidaires I.D.D. de mener à terme les actions entreprises et de s'investir dans de nouveaux combats, sans l'aide de tous.

C'est pour cela qu'il nous faut continuer : En faisant tout pour que l'Union Syndicale Solidaires progresse dans les ministères où nous sommes présents et plus généralement dans tous les secteurs, nous faisons progresser Solidaires I.D.D. et par la même nous façonnons la pérennité de notre syndicat.

Solidaires I.D.D. a évolué et est maintenant présent dans plusieurs ministères. Cette évolution est l'une des rares conséquences positives des réformes catastrophiques imposées par nos gouvernants qui font tant de mal aux citoyens et aux services publics. Elle apporte la preuve de notre capacité d'adaptation et me fait croire que Solidaires I.D.D. se doit de rebondir encore pour ne pas mourir.

Je sais, c'est un défi récurrent, épuisant, mais tellement motivant.

Que vous dire de plus aujourd'hui, si ce n'est que nous sommes malgré tout toujours là, un peu comme le dernier des mohicans, et que nous résistons toujours et encore.

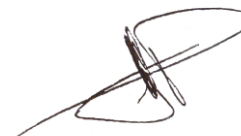
Car le véritable enjeu est bien celui-là : résister pour mieux gagner

Conscient que les discours fleuves ne sont pas forcément les plus passionnants, mais en espérant malgré tout avoir été complet et convaincant dans mes propos, je ne peux pas en terminer sans vous remercier encore de la confiance que vous apportez à Solidaires I.D.D. depuis si longtemps déjà.

Merci bien sûr aux invités qui nous font l'amitié d'être parmi nous à ce troisième congrès et n'oublions pas que c'est :

**TOUS ENSEMBLE QUE NOUS NOUS BATTRONS !
ET QUE NOUS GAGNERONS !**

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

P. MARIE